

L'histoire d'Ahmad Khan

LE NŒUD GORDIEN
COLLECTION FONDÉE PAR

*Lucien Bély
Claude Gauvard
Jean-François Sirinelli.*

DIRIGÉE PAR
*Vincent Azoulay
Johann Chapoutot
Olivier Coquard
Pierre Cosme
Marie Dejoux
Jérémie Foa
Claire Fredj
Claude Gauvard
et Hervé Leuwers.*

*Les ouvrages publiés au sein de la collection « Nœud gordien »
sont en prise avec les grandes questions et débats historiographiques.
Cette exigence scientifique se double d'une volonté de mettre en valeur
des sujets encore peu explorés.*



L'histoire d'Ahmad Khan

*Sur les traces d'un voyageur indien
à l'âge des révolutions*

RAHUL MARKOVITS



Ouvrage publié avec le soutien de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC, UMR 8066 CNRS, ENS-PSL, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Ce livre ne peut être reproduit ni utilisé à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

ISBN 978-2-13-088594-8

ISSN 1242-5087

Dépôt légal — 1^{re} édition : septembre 2026

© Presses universitaires de France, 2026

5, allée de la deuxième D.B., 75015 Paris

ما سه پرنه مسافريم و غريب

در تگ و پويه زاب و خورد نصيب

Nous sommes trois jeunes voyageurs étrangers
Nous errons en quête d'un peu de pain et d'eau
Amir Khusrau, *Les Huit Paradis*

اول رفيق، آخر طريق

Le compagnon de voyage d'abord, la route ensuite
Proverbe persan

In that last hour of need, we entirely agreed
Sacrifice was the code of the road
Bob Dylan

Dramatis personae

Le nabab de Baroche et sa famille

Mu‘azzaz Khan, nabab de Baroche de 1769 à 1772.

Mumtaz Khan, son fils aîné.

Navazish Khan, son fils, prend part au voyage, meurt à Lyon en 1794.

Ahid ud-din Khan, son fils, prend part au voyage, parvient à Londres en 1794.

Anvar ‘Ali Khan, son fils, prend part au voyage et s’installe dans l’Empire ottoman.

Amir ud-din, son fils.

Azim ud-din, son fils.

Munavar Khan, son fils.

Les puissances indiennes

Fatehsing Rao Gaikwad, chef marathe, à la tête de l’État de Baroda de 1778 à 1789.

Mahadaji Sindhia, chef marathe, à la tête de l’État de Gwalior de 1761 à 1794.

Raghunath Rao, chef marathe, s’allie à la présidence de Bombay pendant la première guerre anglo-marathe (1775-1782).

Tipu Sultan, sultan de Mysore de 1782 à 1799.

Zalim Jalia, le zamindar de Dewan.

Les Britanniques

La Cour des directeurs, le comité directeur de l'East India Company, composé de vingt-quatre directeurs élus chaque année par les actionnaires. La Cour se réunissait plusieurs fois par semaine à India House, sur Leadenhall Street, à Londres.

Le Board of Control, une antenne du gouvernement britannique établie en 1784 pour contrôler les activités de la Compagnie en Inde.

John Church, maître de poste et traducteur en langue persane à Surate.

Nathaniel Crow, résident de la Compagnie à Baroche, puis à Basora, où il était posté en 1796.

Jonathan Duncan, gouverneur de Bombay de 1795 à 1811.

Samuel Hood, commandant en chef de la flotte britannique en Méditerranée.

William Hornby, gouverneur de Bombay de 1771 à 1784.

Samuel Manesty, résident de la Compagnie à Bassora de 1784 à 1796.

John Spencer Smith, chargé d'affaires à Constantinople de 1795 à 1801.

Henry Frederick Thompson, l'agent d'Ahid ud-din à Londres.

David Wedderburn, brigadier-général de l'armée de la présidence de Bombay, tué au cours de l'assaut contre Baroche en 1772.

Les Français

Le Comité de salut public, un groupe de douze députés de la Convention qui exerçaient l'essentiel du pouvoir exécutif en 1793-1794.

François Arnaud, courrier entre Marseille et Lyon.

Bertrand Barère, membre du Comité de salut public.

Philibert Buchot, commissaire des Relations extérieures en 1794.

Jean-Marie Collot d'Herbois, membre du Comité de salut public et représentant en mission à Lyon entre octobre et décembre 1793.

François Holstein, Le domestique / interprète d'Ahmad Khan à Lyon puis à Paris.

Louis-Guillaume Otto, chef de la première division de la Commission des Relations extérieures.

Karl Friedrich Reinhard, chef de la troisième division de la Commission des Relations extérieures.

Anselme Roubaud, marchand français installé à Smyrne.

Jean-François Rousseau, consul de France à Bassora (il résidait habituellement à Bagdad).

Pierre-Marie Ruffin, drogman de formation, secrétaire-interprète de la Commission des Relations extérieures, nommé fin 1794 premier secrétaire de la légation française à Constantinople.

Raymond de Verninac, envoyé extraordinaire de la République française à Constantinople, 1795-1796.

Les Ottomans

Ebu Bekir Ratib, *re'îs efendi*, grand chancelier et ministre des affaires étrangères de l'Empire, mai 1795-août 1796.

Ishak Bey, protégé de Sélim III, loge chez Ruffin en 1776 puis à nouveau en 1786.

Sélim III, sultan ottoman de 1789 à 1807.

Yusuf Agah, premier ambassadeur ottoman en Grande-Bretagne (1793-1797).

Abréviations

ACCM	Archives de la chambre de commerce de Marseille
ACV	Archives communales de Versailles
ADBR	Archives départementales des Bouches-du-Rhône
ADR	Archives départementales du Rhône
ADY	Archives départementales des Yvelines
AMAE	Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve
AMAEN	Archives du ministère des Affaires étrangères, Nantes
AML	Archives municipales de Lyon
AN	Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine
ANOM	Archives nationales d'outre-mer
AP	<i>Archives parlementaires de 1787 à 1860 : Recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises</i> , 1 ^{re} série, Paris, Librairie administrative de Paul Dupont, 1879-
BL, IOR	British Library, India Office Records
BnF	Bibliothèque nationale de France, Paris
GOB	J.H. Gense and D.R. Banaji, eds., <i>The Gaikwads of Baroda. English Documents</i> , vol. 2, Bombay, Taraporevala Sons, 1938.
MD	Kishore Das Munshi, <i>Majmua-e-Danish (Life and times of Kishore Das Munshi from 1740-1780)</i> , trans. Saeed Hasan, Allahabad, Ram Narain Lal, 1957.
MSA	Maharashtra State Archives, Mumbai
NA	National Archives
NMM	National Maritime Museum, Greenwich

Prologue

Une audience à Topkapı

Constantinople, 26 avril 1796. Dans le calendrier de l'hégire en vigueur dans l'Empire ottoman, la date était le 18 du mois de *Şevvâl* de l'an 1210. Mais pour les citoyens français qui s'étaient levés avant l'aube, le nouveau calendrier républicain indiquait le 7 floréal de l'an IV.

Il était trois heures du matin et il faisait encore nuit noire ce matin-là lorsque le cortège bigarré de Raymond Verninac, envoyé extraordinaire de la République française, s'ébranla des hauteurs de Péra à la lueur des flambeaux. Disposés sur deux rangs, 200 janissaires en habit et couvre-chef de cérémonie ouvraient la marche. Ils précédaient huit valets de pied, qui tenaient par la bride autant de chevaux richement harnachés. Suivait un détachement de trente-six cavaliers français, puis c'était le tour des secrétaires et interprètes de l'ambassade, les drogmans. À leur suite s'avancait Verninac. Vêtu d'un habit de soie richement brodé, l'envoyé portait à la ceinture une écharpe tricolore, tandis qu'une autre, de soie à franges d'or celle-là, garnissait son chapeau, lequel arborait aussi un panache, tricolore également, et un bouton en diamant – un costume fastueux qui le distinguait d'emblée des soldats et de leur uniforme plus austère. Derrière lui, les quelque cent cinquante personnes, marchands et artisans pour la plupart, qui composaient la communauté française de Constantinople, défilaient au son d'une musique militaire jouant des airs patriotiques. Un détachement d'infanterie de cinquante hommes et un dernier détachement de cavalerie fermaient la marche. Escortant Verninac à son audience publique auprès du sultan Sélim III, le cortège se dirigeait vers le palais de Topkapı, de l'autre côté de la Corne d'Or ¹.

Si Verninac avait reçu l'autorisation de défiler dans Constantinople en ce matin de printemps, il le devait à l'influence considérable dont la France jouissait alors auprès des autorités ottomanes. L'Empire ottoman n'avait-il pas été la deuxième puissance, après la Prusse, à reconnaître officiellement l'existence de la jeune République française ? Le 8 juin 1795, Verninac avait donc déjà pu se rendre en grande pompe à la Sublime Porte, où il avait été reçu par le grand vizir en sa résidence. Mais cet honneur pâlisait en comparaison d'une audience à Topkapı, le palais du sultan, distinction convoitée que la Porte, ainsi qu'on appelle par métonymie le gouvernement ottoman, ne concédait qu'avec parcimonie, lorsqu'elle tenait à marquer une faveur particulière au représentant d'un État.

En pareil cas, les présents dont un ambassadeur était porteur pouvaient faire pencher la balance en sa faveur, mais Verninac avait joué de malchance. Des objets de luxe d'une valeur de plus de 800 000 francs fabriqués exprès pour l'occasion et destinés à faire la promotion de l'artisanat français avaient bien été expédiés depuis Paris. Tabatières en or, montres à répétition avec cadrans à la turque et télescopes portables pour les grands officiers de la cour ; écritoire en or émaillé rehaussée de diamants pour le grand chancelier de l'empire, le *re'îs efendi* ; narguilé en or émaillé avec un récipient polychrome en forme d'ananas pour le grand vizir ; cinq grands miroirs d'appartement portatifs de dix pieds de haut pour le sultan : rien n'avait été laissé au hasard dans le choix des objets, mais lorsque le joaillier et orfèvre Paul-Nicolas Ménière, qui avait présidé à leur confection et avait été chargé de les convoier à Constantinople, fut arrêté à Bâle, accusé de détournement de fonds, la précieuse cargaison s'était retrouvée bloquée à Venise. Les lettres de créance de Verninac n'avaient pas arrangé ses affaires non plus. Caduques, car elles avaient été rédigées dans les premiers mois de 1795, du temps de la défunte Convention nationale, qui avait entre-temps fait place au Directoire, elles constituaient de plus une grave entorse au protocole diplomatique. Désireux de faire voler en éclats les conventions de la diplomatie d'Ancien Régime, le Comité de salut public n'avait en effet pas hésité à tutoyer le Grand Seigneur, un souverain qui comptait parmi ses titres éminents celui d'« ombre de Dieu sur les terres ». Pourtant, à la longue, les bons offices de l'Arménien Mouradgea d'Ohsson, représentant sur place de la couronne de Suède, au service de laquelle il mettait sa connaissance encyclopédique de l'Empire ottoman, à quoi s'ajoutait l'influence de la faction pro-française alors au pouvoir, avaient joué en faveur de Verninac. La Porte avait fini par

donner son feu vert. La Pologne, après tout, venait d'être rayée de la carte par l'intervention combinée de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie. Si jamais les Russes reprenaient le cours de leur expansion vers la mer Noire, les Ottomans n'auraient-ils pas besoin de l'aide de la France, leur allié historique ? Si les lettres de créance de Verninac, que le premier secrétaire de la légation Pierre-Marie Ruffin portait dans un riche portefeuille, n'avaient pu être corrigées, la traduction qu'on avait fait suivre à la Porte avait été modifiée quant à elle. Les apparences, à tout le moins, étaient sauves².

Lorsque le soleil commença à poindre, le cortège venait d'atteindre l'embarcadère de Tophane, où Verninac monta à bord du caïque à sept paires de rames du *çavuşbaşı*, le chef des huissiers. Une petite flotille composée d'une centaine d'embarcations plus petites convoya le reste du cortège de l'autre côté de l'estuaire. À sa descente du bateau, l'envoyé se vit offrir le café, le sorbet, du parfum et une pipe. Après quoi les Français enfourchèrent les chevaux richement harnachés fournis par les écuries du sultan. À présent escortés par une délégation de dignitaires ottomans, ils se dirigèrent vers le palais en se frayant un chemin à travers les rues de la ville. Le grand vizir, dont la suite devait précéder celle de l'envoyé, se fit attendre un quart d'heure, puis le cortège atteignit enfin la *Bâb-i Humâyyûn*, la Porte impériale qui délimitait l'entrée du palais. Ils traversèrent la première cour à cheval, descendant de leurs montures en arrivant à la deuxième porte. Là, pour la troisième fois, Verninac fut obligé d'attendre. Au moment où il pénétra dans la deuxième cour, 5 000 ou 6 000 janissaires se ruèrent sur les marmites de riz pilaf cuisiné pour eux les jours de réunion extraordinaire du Divan.

Destiné à mettre en scène le pouvoir et la générosité du sultan, le protocole rigide de la cérémonie avait-il aussi pour fonction de rabaisser les puissances étrangères ? C'était à l'époque un enjeu politique, devenu aujourd'hui point de discussion historiographique. La description du cortège que l'on vient de lire est tirée tout entière de celle que l'on trouve dans la correspondance de Verninac avec Paris. D'après l'auteur anonyme de cette relation de l'audience, dont l'objectif était de mettre en valeur l'honneur qui avait été conféré à l'envoyé, le protocole de la cérémonie ne portait en rien la marque de l'« orgueil ottoman », pas plus qu'il n'avait pour fonction de « désobliger » les ambassadeurs étrangers. Pourtant, en février 1796, depuis Paris, d'où il s'apprêtait à partir pour Constantinople, le successeur déjà nommé de Verninac, le général Aubert Dubayet, s'était ému de ce protocole auquel il allait devoir se

soumettre à son tour. Le caftan, la robe d'honneur traditionnellement donnée aux ambassadeurs étrangers, était, lui avait-on dit, synonyme de « vassalité ». Allait-il devoir en porter une ? Et que dire de la coutume selon laquelle deux huissiers le porteraient à bout de bras pendant son entretien avec le sultan ? Comment imaginer que la dignité d'un homme « libre » puisse s'en accommoder ? En vérité, malgré son apparence immuable, chaque nouvelle cérémonie remettait en jeu le protocole de réception des ambassadeurs étrangers. Tandis que, tout au long du dix-huitième siècle, les ambassadeurs européens s'étaient efforcés de le subvertir imperceptiblement, le plus souvent en vain, une culture cérémonielle d'un type nouveau, républicaine et désireuse de s'affirmer sur la scène mondiale, venait l'éprouver à son tour³.

Verninac, compte tenu des circonstances, n'était guère en position de se montrer aussi pointilleux en matière de dignité républicaine. Il se contenta donc d'introduire deux innovations tout à fait secondaires dans le protocole, ce qui ne l'empêcha pas de s'en vanter jusqu'à la fin de ses jours. D'abord, au lieu d'être confinées dans Péra, la partie de la ville où se trouvaient les ambassades européennes, les mélodies martiales des chansons patriotiques françaises résonnèrent jusque dans Constantinople même. Deuxièmement, les soldats français furent autorisés à entrer dans la seconde cour du palais et à saluer les dignitaires ottomans la baïonnette au canon. Il est vrai que la France fournissait depuis longtemps aux Ottomans des experts militaires, des artilleurs en particulier. Mais la place réservée aux soldats et à l'appareil militaire au cœur de la cérémonie était chose nouvelle, une sorte de démonstration de force à l'heure où les armées françaises s'avançaient victorieuses sur tous les fronts, depuis la Rhénanie jusqu'en Italie. Le sultan Sélim III, qui avait lancé quelques années plus tôt, dans le cadre du *niẓām-i cedīd*, l'ordre nouveau qu'il tentait d'imposer à la société ottomane, une vaste réforme de l'armée menée avec l'aide de l'expertise militaire française, n'était sans doute pas hostile à cette évolution du protocole. De fait, d'Ohsson nota que « le Gouvernement et le Peuple ont vu avec une joie secret [*sic*] cette innovation dans le ceremonial » qui, selon lui, plaçait les envoyés français sur un pied d'égalité avec les ambassadeurs extraordinaires russes⁴.

Si Verninac n'apportait donc pas de présents au sultan, il lui avait réservé une surprise. En plus de leurs concitoyens, les envoyés avaient en effet le droit d'emmener à l'audience un petit nombre d'invités de marque d'origine étrangère. En juin 1795, Verninac avait convié un

Polonais et un Génois à son audience chez le grand vizir. Or cette fois-ci, l'invité d'honneur qui cheminait au milieu du cortège, à côté du second secrétaire et juste devant Ruffin, n'était autre qu'un certain « Achmet Khan, fils d'un nabab des Indes ⁵ ».

Qui était « Achmet Khan » ? Et que faisait-il à Constantinople ? Il n'était pas rare de croiser des Indiens dans l'Empire ottoman à l'époque moderne, même si leur destination de prédilection était le Hijaz plutôt que Constantinople. Il s'agissait de pèlerins du *hadj* pour la plupart, mais on trouvait aussi à La Mecque des nobles et des mystiques indiens en rupture de ban. En 1786, Tipu Sultan, le puissant souverain de Mysore (fig. 7), avait envoyé une ambassade au sultan ottoman 'Abdülhamid I^{er}. Forte de 900 personnes au départ, l'ambassade fut décimée par la désertion et les maladies, mais plusieurs centaines d'Indiens parvinrent malgré tout en septembre 1787 à Constantinople, où ils séjournèrent le temps d'un hiver. La présence d'Ahmad Khan à Constantinople n'était donc pas étonnante en soi. Sa place au milieu du cortège français l'était davantage. Elle suscita de fait l'étonnement du grand vizir qui, le premier, l'aperçut sous la coupole de la salle du Divan. Selon la coutume, à l'issue d'un entretien préalable, le grand vizir adressait au sultan une supplique lui demandant officiellement d'accorder une audience à l'envoyé. C'est pendant cet intermède, alors que la réponse du sultan se faisait attendre, que le grand vizir s'enquit d'Ahmad Khan par l'entremise du grand drogman de la Porte, Georges Mourouzi. Puis le sultan le remarqua à son tour, soit qu'il l'ait aperçu pendant la séance du conseil qu'il observait caché derrière une grille, soit qu'il l'ait vu plus tard, au cours de son audience avec Verninac. « Frappé », pour citer Verninac, « de voir un Musulman dans [s]on cortège », Sélim III s'enquit du voyageur. Et c'est alors que l'histoire « intéressante », et à vrai dire tout à fait extraordinaire, d'Ahmad Khan lui fut contée ⁶.

Une histoire, deux suppliques

On connaît l'histoire racontée au sultan grâce à la supplique qu'Ahmad Khan adressa à peu près au même moment au *re'îs efendi*, le grand chancelier et ministre des affaires étrangères de l'Empire ottoman – un brouillon de ce texte rédigé en persan a été conservé. Écoutons donc pour commencer ce récit, qui nous servira de fil d'Ariane tout au long des pages qui suivent :

Qu'à Son Excellente Majesté, racine de compassion, source de rectitude, seigneur chef des écrivains [*re'îs ül-küttâb efendi*], soient accordés l'aide et la grâce du pouvoir du Munificent et les gages des grâces multiples du Seigneur des Seigneurs.

Le mémoire [présenté par] mon humble personne est le suivant : feu mon père le nabab Mu'azzaz Khan né dans les territoires de l'Inde exerçait le pouvoir sur la ville de Baroche, qui se trouve à dix heures de la ville de Surate. Il entra en guerre contre la compagnie anglaise qui, dans ces contrées, était entrée en sédition de tous côtés comme un torrent impétueux et avait ouvert la dispute pour la conquête du pays. Par la volonté d'Allah, il fut défait et mourut de fureur. Après que l'indigent que voici eut atteint l'âge de raison et d'ingéniosité avec ses six frères, l'intention de reprendre nos possessions héréditaires ne sortit jamais du sein de nos imaginations. D'abord, nos efforts pour entreprendre une guerre avec l'aide de nos parents et de nos serviteurs échouèrent. Ensuite, encouragés par une partie de nos amis, nous décidâmes de demander la restitution des terres de notre père au gouvernement anglais. Par conséquent, nous, quatre frères, embarquâmes en secret sur un navire arabe en direction du port de Mascate puis de Bassora et enfin nous arrivâmes à Bagdad. Grâce à l'aide de Süleyman Pasha, nous arrivâmes à la ville d'Üsküdar. Des quatre, deux restèrent dans la ville. Navazish Khan et moi passâmes à Salonique et embarquâmes sur un bateau français en direction du gouvernement de Marseille. Nous entrâmes à Lyon par la terre ferme et là, par la volonté d'Allah le Très-Haut, la santé de Navazish Khan se détériora. Après une longue période d'un an, [son âme] partit. Cependant, dans ce moment de dispute et de deuil, ma pauvre personne affligée fit le serment de se résigner et de remettre à un homme

digne de confiance sa dépouille chérie embaumée [afin qu'elle puisse reposer au] cimetière de mes pères et de mes ancêtres. Je résolu [d'aller] à Paris. Je [souhaitais quitter] la République française pour l'Angleterre, mais je [dus y renoncer] car on ne me donnait pas la permission de m'y rendre, la liaison entre les Français et les Anglais étant alors coupée pour cause de guerre, et c'est ainsi qu'on m'envoya à Versailles auprès du drogman Ruffin. Neuf mois passèrent. On me donna ensuite l'autorisation [de passer] par la Suisse et on me fit partir avec courtoisie et hospitalité. Après Douvres, j'allai à Londres et après avoir réalisé mes affaires à mon gré, je repassai par la France et, à Lyon, je pris comme compagnon le dépôt que j'y avais confié et je partis par voie de terre vers Marseille. Je partis ensuite de [illisible] à Livourne et depuis cet endroit, j'arrivai enfin par la terre à la Demeure de la Félicité [Constantinople] et cherchais protection au palais de l'envoyé français qui est l'ami des musulmans. Le souhait de cette pauvre personne est de retourner dans mon pays d'origine. Je prie donc que, par la faveur impériale, [me soit décerné] un firman souverain [à l'intention] des gouverneurs de région, des gouverneurs de district, des marchands et des juges qui sont sur la route de Bagdad, ordonnant que l'on me laisse passer avec la dépouille de mon frère. [Je demande aussi que] l'on m'accorde une lettre de la part de Son Excellence à l'adresse du pacha de Sivas, du pacha de Mossoul et du pacha de Bagdad, Demeure de la Paix¹.

Depuis l'Inde jusqu'en France et en Angleterre en passant par l'Empire ottoman, puis retour (fig. 1), telle était l'histoire étonnante et pathétique d'*Ahmad Khan*. Les nombreuses ratures qui parsèment le brouillon témoignent du soin qui avait présidé à la composition de ce texte (fig. 2). Une date (1796) et un titre en français, « Mémoire présenté à S. E. Ratib Réys Effendy par l'Indien Ahmé^h Khan », précèdent le texte persan. Ils sont de la main reconnaissable entre toutes de Pierre-Marie Ruffin. Le document se trouve aujourd'hui dans ses papiers conservés aux archives diplomatiques de Nantes, dans une petite liasse de documents se rapportant à *Ahmad Khan*. Ruffin, drogman de formation, occupait alors le poste de premier secrétaire de la légation française de Constantinople. Responsable des échanges avec la Porte, il avait notamment pour mission de traduire toute la correspondance officielle du français en turc ottoman et vice-versa. C'est lui qui, dans le cortège de Verninac, portait les lettres de créance de l'envoyé. Ruffin mourut en 1824 à Constantinople, où il était toujours au service de l'ambassade de France et ses papiers furent versés dans le fonds consulaire de l'ambassade, d'où leur présence aujourd'hui à Nantes, où ils ne furent rapatriés que bien plus tard².

Si ce « mémoire » adressé au *re 'ts efendi* était rédigé en persan, c'était parce que cette langue, loin d'être cantonnée à l'Iran, jouissait alors du statut de *lingua franca* écrite à l'échelle de l'Eurasie – c'est-à-dire que deux individus, sans être forcément locuteurs du persan, pouvaient

communiquer par écrit dans cette langue. Langue de l'administration de l'Empire moghol, d'où Ahmad Khan était originaire, elle était également l'une des langues officielles de l'Empire ottoman et se trouvait pour cette raison au programme des études des drogman et orientalistes européens comme Ruffin. Mais si Ahmad Khan et Ruffin avaient le persan en partage, cela n'explique pas pourquoi le voyageur indien avait recours à l'entremise d'un drogman français pour s'adresser à la Porte. Était-ce parce qu'il ne maîtrisait pas les codes rhétoriques subtils dont il fallait se servir pour s'adresser aux dignitaires de l'empire, contrairement au drogman dont c'était précisément le métier ? Ou bien, hôte des Français, n'avait-il tout simplement pas eu le choix³ ?

En vérité, Ahmad Khan et Ruffin se connaissaient depuis un moment. Au printemps 1794, lorsqu'Ahmad Khan était arrivé à Paris en provenance de Lyon, c'était déjà Ruffin, qui exerçait alors comme secrétaire-interprète auprès de la Commission des Relations extérieures, qui lui avait servi d'intermédiaire avec les autorités locales – en l'occurrence avec le Comité de salut public, à qui il avait fourni une traduction en français d'une première version du récit en persan d'Ahmad Khan. Ce dernier avait séjourné chez Ruffin à Versailles d'avril à décembre 1794, date à laquelle Ruffin fut muté à Constantinople. C'est là que les deux hommes s'étaient retrouvés à l'automne 1795, lorsqu'Ahmad Khan fit halte dans la capitale ottomane sur la route du retour. Le « mémoire » de Constantinople est donc une sorte de palimpseste, la version mise à jour et ajustée aux attentes des autorités ottomanes du récit couché sur le papier pour la première fois deux ans plus tôt, à Paris (fig. 3). Notons d'emblée cependant qu'il est de la main de Ruffin, tandis que le récit parisien dans sa version originale est de celle d'Ahmad Khan, si bien qu'on peut se demander si cette première version n'offrirait pas un accès plus direct aux mots d'Ahmad Khan, par-delà le filtre Ruffin.

Commençons par comparer ces deux documents du point de vue matériel et visuel. Écrits tous les deux en persan (dans la version légèrement modifiée de l'alphabet arabe dans laquelle le persan s'écrit), ils sont néanmoins le produit de deux cultures graphiques très différentes. Comme en témoigne l'épaisseur respective des traits, Ruffin écrivait à la plume, Ahmad Khan avec un calame. Si le texte d'Ahmad Khan ne comporte pas de rature, contrairement au brouillon de Ruffin, c'est sans doute qu'il s'agit d'une copie au propre. Au-delà, c'est la mise en page, et surtout l'usage des marges, qui frappe. À un ou deux mots près, jamais ou presque la plume de Ruffin ne franchit-elle la ligne

imaginaire qui délimite son texte sur la droite. Arrivé en bas de la page, il tourne la feuille, achevant le texte au verso. Ahmad Khan procède très différemment. Il ne retourne pas la feuille comme Ruffin, mais la fait pivoter à 180 degrés, continuant son texte dans la marge de droite qu'il avait pris soin de laisser vide. La marge de droite devenue, une fois la feuille tournée, la partie gauche du texte, fait donc office de verso, si bien que le texte emprunte un chemin sinueux, descendant le long de la page avant de remonter par la droite et de terminer sa course en haut de la page, où il se conclut par cinq lignes verticales tracées après une nouvelle rotation de la feuille, à 90 degrés cette fois. Quelle était au juste la fonction de cette mise en page, dont on devine les gestes qui la sous-tendent ? Faut-il y voir simplement le désir de faire tenir l'histoire tout entière sur une page recto ? Ou bien faut-il y lire quelque chose de l'ordre d'une performance scripturaire⁴ ?

Le mot « mémoire » choisi par Ruffin pour désigner le document écrit à Constantinople est une traduction du persan *'arzdasht*, qui signifie supplique. « Mémoire » était aussi le terme qu'il avait employé pour désigner sa traduction du document rédigé à Paris par Ahmad Khan. En effet, à Paris comme à Constantinople, il ne s'agissait pas simplement pour Ahmad Khan de raconter son histoire, mais d'expliquer sa présence en apparence incongrue et de donner du crédit à une requête. À Paris en 1794, il avait sollicité de l'aide en vue de poursuivre sa route vers Londres. À Constantinople deux ans plus tard, désormais chargé du corps de son défunt frère, il demandait un « firman souverain », c'est-à-dire un ordre du sultan, qui devait permettre à son précieux « dépôt » de bénéficier d'une protection officielle sur la route du retour. Pour le reste, la structure des deux suppliques est fondamentalement la même. L'identification d'Ahmad Khan sert de point de d'ancrage autour duquel l'histoire s'enroule telle de la barbe à papa, pour emprunter une métaphore au sociologue Erving Goffman. Relevant fondamentalement du genre de l'itinéraire, le récit est structuré par la succession des lieux et des villes surtout, mais la chronologie est plus floue, les marqueurs temporels étant rares. D'autres sources que nous examinerons au fil de l'enquête permettent de la préciser. Il existe par ailleurs entre les deux versions de petites différences^{*} qu'il importe de relever d'emblée⁵.

*. Le lecteur peut se référer à la transcription complète et à la traduction littérale de la supplique au Comité de salut public fournies dans l'annexe en fin d'ouvrage.

Tout avait commencé en 1772, lorsque l'East India Company (EIC), la Compagnie britannique des Indes orientales, avait fait main basse sur la ville de Baroche, aujourd'hui Bharuch dans l'État du Gujarat. Baroche ou Barokia en français, aussi connue sous son nom anglais de Broach, figure sur la plupart des cartes de l'Inde produites au XVIII^e siècle, mais il avait néanmoins paru nécessaire de préciser sa situation par rapport à sa célèbre voisine, le grand port moghol de Surate. En la comparant de manière frappante à un « torrent impétueux (*mānand-i sayl-i sayyāl*) » qui aurait débordé de son lit, Ruffin prenait soin de mettre en avant, dans la supplique de Constantinople, la nature impérieuse et comme irrépessible de l'expansion britannique. Ahmad Khan et ses six frères, jeunes garçons encore lorsque leur père le nabab Mu'azzaz Khan avait été renversé, faisaient ainsi figure de victimes malheureuses et sans défense de la « sédition (*tughyān*) » britannique. La décision des quatre frères de partir pour Londres afin de réclamer justice contre la présidence de Bombay était présentée comme la conséquence de leur échec à mobiliser localement leurs alliés en vue d'une guerre. La supplique rédigée par Ahmad Khan à Paris ne fait en revanche pas mention de cette tentative avortée de révolte. L'accent était plutôt mis sur la désapprobation officielle dont la conquête de Baroche avait fait l'objet en Angleterre. « Rends les domaines du nabab aux enfants du dit nabab », aurait exigé le roi d'Angleterre du gouverneur de Bombay. Le projet, apparemment paradoxal, de se rendre en Angleterre pour se plaindre des menées britanniques, était ainsi justifié par le fait que la politique de la présidence de Bombay n'avait pas été approuvée en haut lieu à Londres. Non content d'ignorer les réclamations des fils de Mu'azzaz Khan, le gouverneur de Bombay les avait fait jeter en prison.

Vers 1791, environ vingt ans après la perte de la ville – entretemps cédée par les Britanniques aux Marathes –, les quatre frères réussirent à s'échapper, quittant l'Inde pour entamer le long voyage vers la Grande-Bretagne. Passant par Mascate, Bassora et Bagdad, ils atteignirent la ville d'Üsküdar, sise sur le Bosphore à la pointe occidentale de l'Asie, en face de Constantinople. Le pasha de Bagdad Süleyman les avait, si l'on en croit la supplique de Constantinople, aidés en chemin. À Constantinople, ils se séparèrent, sans que l'on sache pourquoi. Anvar 'Ali Khan et Ahid ud-din Khan, dont seule la supplique parisienne donne les noms, décidèrent de rester à Constantinople tandis qu'Ahmad Khan et Navazish Khan continuaient leur route jusqu'à Salonique, où ils embarquèrent à bord d'un bateau français en partance pour Marseille. Arrivés dans la cité phocéenne en avril 1793, ils se dirigeaient vers Paris, espérant traverser la

France, lorsque Navazish tomba malade à Lyon. Le voyage fut interrompu pendant presque un an, jusqu'au printemps 1794, quand il succomba à la maladie.

À ce stade, les deux histoires divergent. Dans la supplique parisienne, Ahmad Khan dit : « je l'enterrai (*dafn kardam*) », et le récit s'achève bientôt, à son arrivée à Paris. Le corps de Navazish Khan n'était donc pas un enjeu. En revanche, parce que l'obtention d'un firman pour le transporter était la raison d'être de la supplique de Constantinople, il est le sujet de ses dernières lignes. Ahmad Khan ne dit presque rien de son séjour en France. Il passe sous silence la guerre civile qui menaçait, la Terreur mise à l'ordre du jour et tous les événements considérables qui avaient ébranlé la France en l'an II, dont il avait pourtant été le témoin. Il lui fallait néanmoins expliquer pourquoi il y avait passé tant de temps. La raison invoquée était la guerre entre la France et la Grande-Bretagne, qui avait éclaté en février 1793, coupant les communications entre les deux pays. Ahmad Khan était aussi particulièrement discret en ce qui concernait ses activités à Londres, se contentant de dire allusivement qu'il y avait « réalisé [s]es affaires à [s]on gré (*tā mayl khuṣṣ-i man sākhta*) ». Il était beaucoup plus disert en ce qui concerne le corps, dont on apprend qu'il avait été embaumé à Lyon, confié à une personne de confiance qui n'est malheureusement pas nommée, avant qu'Ahmad Khan ne finisse par le récupérer après avoir décidé de rentrer en Inde en passant par la France plutôt que via la route maritime. Dans la mesure où le rite funéraire islamique exige que le corps du défunt soit enterré rapidement, toute cette affaire n'était guère orthodoxe et exigeait des explications. La raison invoquée par Ahmad Khan, c'est à noter, n'était pas que le corps serait ainsi inhumé en terre d'Islam, mais qu'il reposerait « dans le cimetière de [ses] pères et de [ses] ancêtres (*ba kabristān-i [sic] ābā u ajdād-i mā*) ». Il s'agissait de rapatrier le corps, de le réunir par-delà la mort à la terre natale, manière aussi pour Ahmad Khan de faire montre de sa piété fraternelle, le corps devenant par la même occasion le gage du caractère véridique de son aventure ⁶.

À Constantinople, l'histoire fit mouche. Non seulement Ahmad Khan obtint-il le firman demandé pour le transport de son « dépôt », mais aussi la belle somme de 5 000 *kuruş* en guise de gratification de la part du sultan (à titre de comparaison, le revenu annuel d'un dignitaire de premier plan se situait aux environs de 15 000 *kuruş* par an). Quelques jours après l'audience, il obtint la permission de quitter

Constantinople et une escorte pour le conduire à Bagdad, d'où il se proposait de rentrer en Inde via Bassora.

Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes, en somme, mais hélas pour Ahmad Khan, le grand vizir et le sultan n'étaient pas les seuls à avoir remarqué sa présence dans le cortège de Verninac. Elle n'avait pas échappé non plus à l'attention de Spencer Smith, le chargé d'affaires britannique à Constantinople, qui sonna l'alarme. Dans la guerre globale sans merci qui les opposait à la France révolutionnaire, la route terrestre vers l'Inde était un enjeu stratégique pour les Britanniques, qui cherchaient à tout prix à empêcher le passage d'agents français. Leur pire cauchemar était que les Français parvinssent à établir un canal de communication avec Tipu Sultan. C'est pourquoi, lorsque Smith entendit parler de ce « voyageur oriental », qui avait, selon ses dires, « joué une sorte de rôle de pantomime à l'audience de Verninac », il ne tarda pas à prévenir le résident de la Compagnie à Bassora, Nathaniel Crow. Il était impératif que Crow interceptât ce « sujet de Tippoo Saïb » qui transportait des « dépêches » vers l'Inde. À peine arrivé à Bassora, Ahmad Khan descendit à la factorerie française ; il n'en fallait pas plus à Crow, qui conclut qu'il avait « sans aucun doute noué des liens très proches avec nos ennemis ». La boîte que portait Ahmad Khan, en particulier, éveilla ses soupçons. Refusant de croire qu'elle servait à transporter le corps de Navazish Khan, Crow était convaincu qu'Ahmad Khan y avait dissimulé les « paquets importants » qu'il le soupçonnait d'acheminer pour le compte des Français. Quoiqu'Ahmad Khan eût pris soin pour commencer de se tenir à bonne distance de Crow, ce dernier parvint, par l'intermédiaire d'un « Indien anonyme », à lui rappeler la « condition heureuse qui était celle de ses frères en Inde du fait de la générosité de la Compagnie ». Ayant ainsi gagné la confiance d'Ahmad Khan, il parvint à le convaincre de s'embarquer à bord du *Seahorse*, un vaisseau de la Compagnie qui faisait voile vers Bombay, mais il donna en même temps des instructions secrètes au capitaine, lui intimant de faire arrêter Ahmad Khan par les autorités dès qu'il mettrait pied à terre. Et en effet, lorsque le *Seahorse* entra en rade de Bombay le 7 septembre 1796, les capitaines Page et Wilson montèrent à bord pour signifier à Ahmad Khan qu'il était en état d'arrestation. Soumis à plusieurs interrogatoires dans les semaines qui suivirent, il fut condamné à la prison, où il passa trois longues années ⁷.

C'est cette histoire, l'histoire d'Ahmad Khan, au double sens du terme – la succession d'événements dont il fut le protagoniste et le récit qu'il en fit à différents moments – qui constitue la matière et l'enjeu du présent ouvrage. Un premier niveau d'analyse consiste en effet tout simplement à reconstituer le déroulé des événements. En suivant Ahmad Khan à la trace dans les archives – une piste qui nous mènera de Bombay à Londres en passant par Constantinople, Marseille, Lyon et Versailles, sans compter quelques étapes plus inattendues – on essaiera de combler les lacunes en vue de comprendre comment il parvint en Europe et comment il réussit ensuite à rentrer, avec l'aide de qui et dans quel but. Chaque étape du voyage, chaque personne croisée en chemin même constituent autant de pièces du puzzle Ahmad Khan. Dans cette perspective, le destin d'Ahmad Khan est indissociable de celui de l'ensemble de la fratrie, et notamment du groupe des frères qui quittèrent Bombay en 1791. La trajectoire d'Ahid ud-din qui, grâce à un coup de chance, arriva à Londres avant Ahmad Khan et parvint à arracher une pension à la Cour des directeurs de la Compagnie, servira ainsi souvent de point de comparaison.

Comme en témoignent les subtiles variations qui différencient sa version stambouliote de sa version parisienne, le deuxième niveau d'analyse consiste à comprendre la manière dont Ahmad Khan raconta son histoire à chaque étape du voyage. Quand, où, pour qui et avec l'aide de qui Ahmad Khan élaborait-il son récit ? Autant de questions qui permettent de définir les situations d'énonciation au cœur de l'analyse, ouvrant la voie à une réflexion sur la puissance sociale des récits et leur capacité à agir dans le monde – en l'occurrence, à devenir le carburant de la mobilité du voyageur.

Enfin, un troisième niveau d'analyse interroge ce que signifie raconter cette histoire aujourd'hui, 200 ans plus tard, comme de l'histoire. Car si elle peut sembler tout droit sortie de l'imagination d'un romancier ou d'un scénariste, cette histoire extraordinaire est une histoire vraie, fondée sur des documents d'archive de première main – il ne semble pas inutile de le rappeler au regard des relations parfois ambiguës qu'une microhistoire s'attachant aux trajectoires individuelles a parfois entretenues avec la fiction. Ayant reconstitué l'histoire de l'imposteur Arnaud du Tilh dans *Le retour de Martin Guerre*, par exemple, l'historienne Natalie Zemon Davis confessait que sa lecture des événements était « en partie invention », quoique « canalisée par l'écoute attentive du passé ». « Invention » : le terme était problématique pour Carlo Ginzburg, selon qui la méthodologie de Davis, qui n'avance

ses hypothèses qu'à coup de prudents « peut-être », était fondée bien plutôt sur un équilibre subtil entre « preuves et possibilités »⁸.

La ligne entre histoire et fiction est ténue, donc, et il arrive parfois à des historiens de la franchir subrepticement. Ainsi Jonathan Spence qui, dans *Le Chinois de Charenton*, raconte dans un style narratif dépouillé l'histoire pathétique de John Hu, un Chinois converti au catholicisme qui se rendit en France en compagnie du jésuite Jean-François Fouquet au cours de la première moitié du XVIII^e siècle. Victime d'une sorte de choc culturel et de la dégradation de ses relations avec Fouquet, Hu fut enfermé plusieurs mois durant à l'asile de Charenton avant de finalement rentrer en Chine. Dans la dernière scène de l'ouvrage, de retour dans sa ville natale, il raconte son voyage aux enfants qui l'interrogent (« Oncle Hu, dis-nous comment c'est là-bas, en Occident »). Or cet épilogue, qu'aucune source ne permet d'étayer, sort tout droit de l'imagination de Spence. Comme l'a souligné Bruce Mazlish, il est « très déstabilisant » de constater que le livre de Spence, un « ouvrage de la plus haute érudition » fondé sur une grande maîtrise de la documentation, se lit exactement comme un roman. Selon Mazlish, il faut y voir l'effet de l'usage par Spence du présent de narration et plus généralement, de la manière dont il « crée ou recrée des scènes au cœur desquelles il plonge le lecteur »⁹.

Or si l'on en croit Ginzburg, l'innovation principale de la micro-histoire, au-delà de la réduction de la focale de l'analyse, résidait dans sa dimension expérimentale et la manière dont elle avait mis au point une nouvelle forme de récit attentive à ne pas « transformer les lacunes de la documentation en une surface lisse ». C'est cette intuition fondamentale qui a guidé l'écriture du présent livre. Plutôt qu'un récit transparent et linéaire, succession de « scènes » imaginées ou performance ventriloque prétendant redonner vie et voix à son protagoniste principal, ce que je propose ici est une enquête historique sur les traces d'Ahmad Khan. L'enjeu est de faire voir au lecteur la petite cuisine de la recherche en train de se faire et d'explicitier mes choix, de partager l'enthousiasme (et les déceptions occasionnelles) de l'enquête, lorsque des détails apparemment insignifiants s'éclairent et acquièrent valeur d'indices, donnant naissance à des hypothèses qui sont parfois confirmées ou, cela arrive aussi souvent, infirmées. Ce livre s'inscrit donc résolument dans le « nouvel âge de l'enquête » telle qu'elle est aujourd'hui de plus en plus pratiquée par les romanciers, les écrivains de non-fiction ou par les journalistes d'investigation. J'éviterai en revanche de tomber dans la nouvelle modalité subjectiviste de ce

type d'enquête, le plus souvent liée aux liens familiaux qui unissent l'historien ou l'historienne à son objet. Je n'utiliserai donc de la première personne qu'avec retenue, quand il s'agira d'explicitier mes choix analytiques et mes stratégies de recherche¹⁰.

Comment localiser les documents ? Que sont-ils en mesure de nous apprendre ? Jusqu'où peut-on pousser leur interprétation ? Telles sont les questions méthodologiques qui sont au cœur de ma démarche. J'utilise donc les documents selon une double grille de lecture, à la fois comme des gisements de faits, mais aussi comme des objets historiques de plein droit au cœur même de l'enquête, dont on ne peut saisir véritablement la signification que par une attention soutenue portée à leur contexte d'élaboration, à leur matérialité et à la langue dans laquelle ils sont écrits. C'est pourquoi je m'efforce de les décrire, de les localiser et de comprendre la chaîne de transmission textuelle et matérielle qui les a rendus disponibles jusqu'à aujourd'hui – plutôt que de les fondre imperceptiblement dans le récit, il s'agit au contraire de garder les coutures apparentes. C'est aussi pourquoi je les cite parfois longuement et que certains font l'objet d'une retranscription intégrale. L'objectif de cette technique, qui n'est pas sans affinité avec certaines formes de montage cinématographique, est de faire ressortir l'épaisseur des documents et de jouer cartes sur table, à rebours de l'illusion et de l'arbitraire que peut charrier un récit plus linéaire¹¹.

Focalisée sur un petit groupe d'individus et expérimentale dans sa démarche, la présente étude relève donc de la microhistoire. Mais il s'agit d'une microhistoire d'un genre particulier, qu'on peut qualifier de « microhistoire en mouvement » ou de « microhistoire globale ». Cette approche qui se résume à « suivre » les individus, les objets ou les produits à travers l'espace a d'abord été employée pour mettre en valeur le fait, désormais bien établi, de la nature connectée du monde moderne. Mais il est vite apparu que la mise en œuvre de cette méthode apparemment simple se heurte en réalité à des difficultés importantes dans la mesure où la piste conduit souvent le chercheur à frayer avec des langues et des régimes documentaires très divers. C'est pourquoi je me réfère aux histoires connectées théorisées par Sanjay Subrahmanyam, qui ont ouvert la voie à une manière de penser le monde moderne selon une multiplicité de perspectives, par-delà les frontières spatiales et historiographiques, et en s'affranchissant autant que possible de l'eurocentrisme que l'histoire globale et les études post-coloniales ont, pour des raisons différentes, eu du mal à dépasser¹².

Lorsqu'on la considère au prisme chatoyant des histoires connectées, on comprend rapidement que l'histoire d'Ahmad Khan ne saurait se réduire à l'histoire de la révolution française, comme les historiens qui s'en sont saisis jusqu'à présent ont pourtant eu tendance à le faire. Cette histoire, en effet, n'est pas absolument inédite et il existe déjà une petite bibliographie sur Ahmad Khan. Dans les années 1970, deux historiens indiens, Mohibbul Hasan et Aniruddha Ray, tombés chacun de leur côté, semble-t-il, sur son dossier aux archives du ministère des Affaires étrangères, avaient signalé son existence et proposé une première interprétation. Leurs travaux n'ont malheureusement guère attiré l'attention des spécialistes de la révolution, qui constituait pourtant leur horizon d'interprétation, celle d'un « prince indien » aux prises avec la Terreur. Ce cadrage, qui s'explique au vu de la documentation qu'ils avaient sous les yeux, est aussi lié à la puissance exercée à l'époque par le mythe de la révolution française. Pour Hasan, par exemple, la trajectoire d'Ahmad Khan ne prenait tout son sens que parce qu'il aurait interagi avec Danton et Robespierre, qui lui auraient demandé de déposer sa traduction de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen à la Bibliothèque nationale (en vérité, ils n'étaient plus de ce monde lorsqu'Ahmad Khan acheva de copier le document). De même, l'hospitalité offerte par les autorités révolutionnaires s'expliquerait à la lumière des « idéaux de la révolution française, toujours soucieuse de venir en aide aux *laissés-pour-compte*, à l'opprimé et aux victimes de l'injustice ¹³ ».

Cette interprétation est aussi une conséquence du prestige historiographique dont jouissait alors la révolution française comme champ d'étude. Depuis, cependant, la montée en puissance de l'histoire globale a, entre autres facteurs, contribué à déloger l'étude de la révolution de son piédestal et de son statut de matrice historiographique. En réaction à cette perte de centralité, les chercheurs spécialistes se sont efforcés d'en « globaliser » l'étude, explorant ses origines et ses conséquences à l'échelle du monde. Parmi ces chercheurs, Ian Coller a récemment donné sa version de l'histoire d'Ahmad Khan. Dans un ouvrage consacré à la place des musulmans et de l'islam dans la France révolutionnaire, Coller, qui lui aussi ne résiste pas à la tentation de lier Ahmad Khan à la figure de Robespierre, fait de lui le représentant d'un groupe mystérieux de « *partisans musulmans de la révolution* ». Citant à l'appui de son interprétation une lettre écrite par Ahmad Khan au commissaire des relations extérieures dans laquelle le voyageur exprime son soutien enthousiaste pour les Français dans leur lutte contre les Britanniques,